



Examen de maturité gymnasiale
OS Économie Droit
Session Juin 2019

Économie

Donnée de l'examen

Nom : _____ Prénom : _____

		Durée estimée	Points attribués
Problème 1	Journalisation	70 minutes	66 points
Problème 2	Fondation	20 minutes	19 points
Problème 3	Point mort	15 minutes	14 points
Problème 4	Taux de rendement	15 minutes	9 points
TOTAL		120 minutes	108 points

Consigne :

- ▲ Pour les problèmes 1 et 2 (journalisation et fondation), utilisez les feuillets de réponses ci-joints. Pour les autres problèmes, utilisez les feuillets officiels d'examen.
- ▲ Les feuilles de brouillon que vous utiliserez sont à remettre à la fin de l'examen.
- ▲ La donnée doit également être rendue.
- ▲ Notez votre nom, prénom et numéro de candidat sur la donnée et **sur chaque feuillet de réponses**.
- ▲ **Veillez à faire deux dossiers séparés pour l'économie et le droit.**



Informations diverses

Pour cet examen, vous allez endosser le rôle du (de la) responsable financier-ère de l'entreprise **FRÊCHI BOISSONS SA**, PME spécialisée dans la vente et la livraison de boissons (alcoolisées ou non) aux hôtels et restaurants mais aussi lors de manifestations, dans la location de machine à pression, de frigos et de remorques frigorifiques. Vous devrez successivement vous attaquer à des problèmes comptables, d'arithmétique commerciale et d'analyse financière qu'a dû résoudre cette entreprise au fil de son existence.

L'histoire de l'entreprise...

Entreprise familiale par excellence, **FRÊCHI BOISSONS SA** livre les hôtels et restaurants en boissons mais fournit également les sociétés lors de manifestations depuis 2010. Sarah Frêchi est actuellement la gérante et la propriétaire principale de cette entreprise. En effet elle a repris la raison individuelle de ses parents qui ont pris une retraite méritée.

Aujourd'hui, les employés préparent et livrent les commandes de boissons aux restaurants, aux hôtels, aux cafétérias scolaires ou d'hôpitaux, etc du Jura et du Jura bernois. Une vente directe aux particuliers est réalisée dans les locaux de l'entreprise situés à Saignelégier.

Votre travail à réaliser

A travers cet examen, différentes étapes de la vie de cette entreprise seront abordées. Vous devrez dans un premier temps procéder à la journalisation d'un certain nombre d'opérations qui concernent l'exercice 2018 alors que l'entreprise était encore une raison individuelle. Vous devrez ensuite vous intéresser à la fondation de la nouvelle société anonyme **FRÊCHI BOISSONS SA** réalisée en 2019. Vous devrez ensuite répondre à diverses questions en lien avec le point mort ou encore calculer le taux de rendement d'actions détenues par la propriétaire.

Excellent travail !

Problème 1

Comptabilité générale – Année 2018

Entrepôt de stockage détenu par FRÊCHI BOISSONS

FRÊCHI BOISSONS possède un entrepôt de stockage. Au 1^{er} janvier 2018, la dette hypothécaire de 2% d'intérêt qui grève cet entrepôt atteint CHF 421'000.— et l'échéance est fixée au 30 avril.

Portefeuille de titres détenu par FRÊCHI BOISSONS

A côté de son activité principale, une partie des liquidités de l'entreprise a été placée sur des marchés boursiers provoquant des charges et produits hors exploitation.

Le portefeuille de titres détenu par FRÊCHI BOISSONS est composé au début de l'exercice 2018 de :

- 50 actions NESTLE, valeur nominale CHF 0.10
- 5 actions BELL AG, valeur nominale CHF 0.50

Travail demandé

Veuillez journaliser les opérations en utilisant les comptes annexés.

Opérations courantes de l'exercice 2018 à journaliser

1. Au 01.01.18, effectuez les diverses extournes suivantes :
 - a) FRÊCHI BOISSONS a comptabilisé et payé en avance des annonces publicitaires sur RFJ qui seront diffusées durant les mois de janvier et février 2018 pour un total de CHF 324.—
 - b) Tenir compte de l'intérêt couru calculé au taux de 2% sur la dette hypothécaire qui grève l'entrepôt de stockage (voir les informations ci-dessus).
2. Achat par virement bancaire le 15.02. de 3 obligations ZÜRICH-STADT KANTON, 2010-2019, 1.85%, valeur nominale par unité CHF 5'000.—, échéance au 28 juin, au cours de 107.35, frais de négociation CHF 60.15.
3. L'entreprise effectue une commande importante auprès de Rivella à Rothrist. Le montant de la facture atteint CHF 3'280.— (TVA 2.5% comprise). Cette somme est directement réglée par virement bancaire.
4. Des frais d'achat liés à la livraison des produits Rivella à l'opération n°3 sont réglés par virement postal pour CHF 120.— (TVA 7.7% non comprise).
5. L'annuité hypothécaire liée à notre entrepôt de stockage est payée par virement bancaire le 30.04.2018. Veuillez passer les écritures nécessaires en vous appuyant sur les informations suivantes :
 - Montant de la dette hypothécaire : CHF 421'000.—
 - Taux d'intérêt hypothécaire : 2%
 - Remboursement annuel constant : CHF 9'000.—
6. Un débiteur paie par virement postal un montant de CHF 8'437.80 (TVA 2.5% incluse) après avoir déduit un escompte de 2% sur la facture déjà comptabilisée de ventes de boissons durant le premier trimestre 2018.
7. Encaissement par la banque des dividendes bruts sur les actions NESTLE : 2,40 CHF par action. Tenir compte de l'impôt anticipé.
8. Achat d'une remorque frigorifique pour un montant de CHF 12'924.— TVA 7.7% comprise. Ce montant est payé immédiatement par virement postal.

9. Une ancienne remorque frigorifique est vendue pour CHF 2'800.— (TVA 7.7% non comprise) à un commerçant de la région. Voici quelques informations tirées de notre comptabilité concernant cet ancien actif. Veuillez passer les écritures nécessaires.

<i>Compte</i>	<i>Débit</i>	<i>Crédit</i>
Réfrigérateurs et remorques	18'503.—	
Fonds d'amortissement réfrigérateurs		16'222.—

Le paiement s'effectue par virement postal.

10. Différentes boissons sont vendues pour CHF 2'700.— (TVA 2.5% non comprise) au FC Franches-Montagnes à l'occasion du Marché-Concours. Le paiement est réglé en espèces.
11. Le 16 août 2018, FRÊCHI BOISSONS vend par virement bancaire au cours de 221 ses 5 actions BELL AG, nominal CHF 0.50, frais de négociations CHF 23.50.
12. Nous recevons un acte de défaut de biens de l'Office des poursuites relatif à une créance de CHF 2'162.75 (TVA 2.5% comprise) envers un client devenu insolvable. La totalité de ce montant doit être considérée comme perdue. Veuillez utiliser la provision spécialement constituée à cet effet.
13. Comptabilisez les différentes opérations (déductions à la charge des employés, allocations, versement) relatives aux salaires du mois de novembre en sachant que les salaires sont payés par virement de notre compte postal. Les charges sociales sont à comptabiliser à la prochaine écriture.
- Salaires déterminants AVS de base : CHF 9'500.—
 - Allocations familiales pour un montant de CHF 500.—
 - Retenues AVS/AI/APG/AC 6.225%
 - Cotisations à la caisse de pension : 853.15
 - Cotisations AANP 1.68%
14. Comptabilisez toutes les charges sociales à supporter par l'entreprise relatives aux salaires du mois de novembre en tenant compte des informations suivantes :
- Frais de gestion de la caisse de compensation CHF 17.70
 - Contribution à la caisse de pension, minimum légal
 - Cotisations à la caisse ALFA 2.8% du salaire déterminant AVS

Opérations diverses au 31 décembre 2018

15. Affectation annuelle à la provision pour pertes sur stock d'une valeur de CHF 6'000.—.
16. La facture d'électricité de l'entrepôt de stockage concernant le mois de décembre ne nous est pas encore parvenue. Nous estimons notre consommation d'électricité pour ce mois à CHF 1200.—
17. L'inventaire final du stock de boissons au 31.12.18 est estimé à CHF 35'600.—

Situation du compte Stock de boissons au 31.12.2018 :

<i>Compte</i>	<i>Débit</i>	<i>Crédit</i>
Stock de boissons	30'750.—	

18. Voici un extrait de la balance de vérification au 31.12.2018

<i>Compte</i>	<i>Débit</i>	<i>Crédit</i>
Débiteurs	368'672.—	343'666.—
Provision pour pertes sur débiteurs	3'101.—	4'105.—

Ajustez la provision à 5% des créances.

19. Les titres de l'entreprise peuvent être évalués au moyen des cours suivants :

		Désignation	Nominal	Cours moyen
3	Obligations	ZÜRICH-STADT KANTON	5'000	106.60
50	Actions	NESTLE	0.10	85.25

La situation du compte « Titres » au 31.12.18 est la suivante :

Compte	Débit	Crédit
Titres	20'210.55	1081.50

20. Tenir compte des intérêts obligataires courus sur les obligations ZÜRICH-STADT KANTON, échéance au 28.06. (voir l'opération n°2)

21. Enregistrez l'amortissement indirect annuel constant de l'entrepôt de stockage au taux de 2% en tenant compte des informations ci-dessous :

Compte	Débit	Crédit
Entrepôt de stockage	600'000.—	
Fonds d'amortissement sur entrepôt		7000.—

22. Comptabilisez le salaire annuel de Mme Sarah Frêchi, propriétaire de l'entreprise, qui atteint CHF 120'000.—.

23. Veuillez comptabiliser la variation de fortune de cette entreprise pour l'exercice 2018. Il s'agit d'une augmentation de CHF 23'500.—.

Problème 2

Fondation d'une SA – Année 2019

Sarah Frêchi, décide, sur conseil de sa fiduciaire, de liquider sa raison individuelle et de fonder, avec ses deux fils, une société anonyme.

L'entreprise FRÊCHI BOISSONS SA est créée le 30 avril 2019. Cette société est dotée d'un capital de CHF 500'000.— divisé en titres de CHF 500.— de nominal. 800 actions sont remises à Sarah en paiement des apports en nature et en espèces, pour la majorité provenant de son ancienne raison individuelle. Il s'agit :

- de titres estimés à CHF 20'500.—
- de créances de CHF 10'200.— acceptées moyennant un du croire de CHF 510.—
- d'un stock de boissons destinées à la vente estimé à CHF 51'300.—
- d'un entrepôt de stockage estimé à CHF 600'000.— grevé d'une dette hypothécaire de CHF 412'000.—
- des machines estimées à CHF 30'100.—
- de véhicules pour CHF 54'000.—, de frigos et remorques frigorifiques pour CHF 67'000.—
- des créanciers divers pour CHF 37'400.—
- d'un virement bancaire pour le solde

Les autres actions sont souscrites par les deux fils de Sarah et intégralement libérées auprès de la BCJ. Une commission bancaire de CHF 2000.— est réglée par virement bancaire. Après inscription au registre du commerce, d'autres frais de fondation sont encore dus par la SA pour CHF 3'200.—. Tenir compte du timbre fédéral si nécessaire.

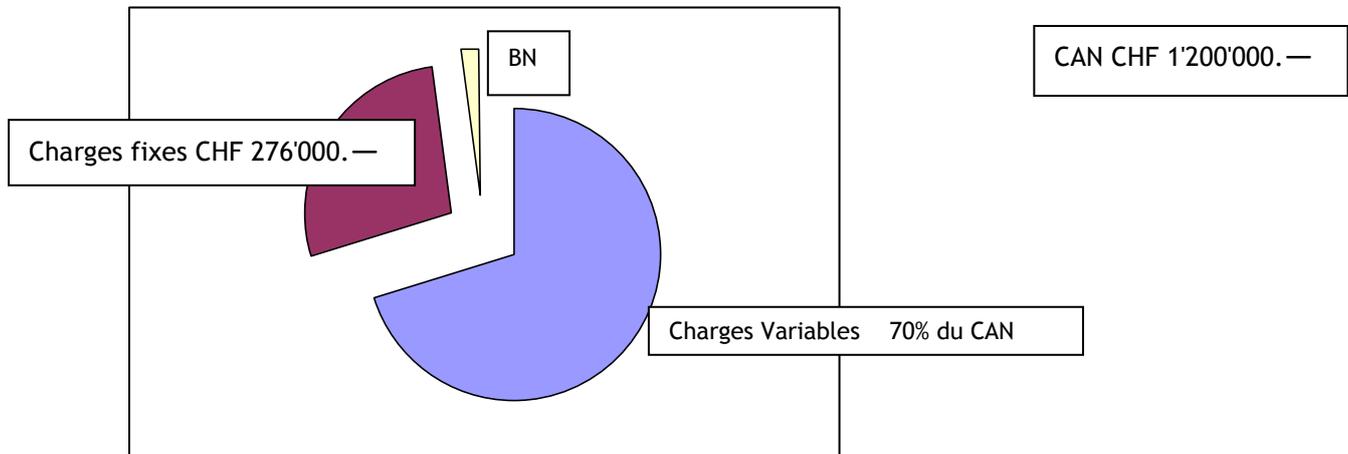
Travail demandé

Établir le journal de toutes les opérations de fondation.

Problème 3

Point mort – Année 2019

Mme Sarah Frêchi vous remet une analyse graphique du compte de résultat de son entreprise pour l'exercice 2018.



Travail demandé

Sur la base des indications ci-dessus, veuillez répondre aux questions suivantes :

- Présentez le compte Résultat 2018 simplifié en mettant en évidence le bénéfice réalisé.
- Calculez le chiffre d'affaires net au point-mort pour l'exercice 2018.
- En supposant que le CAN se répartisse de façon constante sur l'année, déterminez la date probable du point-mort (à calculer sur une année commerciale de 360 jours avec 30 jours par mois).
- Quel CAN aurait-il fallu réaliser pour dégager une perte nette de CHF 6'000.— ?
- Sarah Frêchi et ses fils envisagent d'ouvrir une succursale à Delémont. Par cette ouverture, les propriétaires attendent une augmentation du chiffre d'affaires 2019 de 40% par rapport à l'exercice 2018. Les charges fixes augmenteraient de CHF 126'000.— par année. La part des charges variables dans le chiffre d'affaires ne subirait par contre aucune modification.

Sur la base des informations ci-dessus, veuillez représenter le compte Exploitation (résultat) global simplifié estimé pour l'exercice 2019 ainsi que le nouveau chiffre d'affaires au point mort.

Problème 4

Taux de rendement d'actions – Année 2019

Mme Sarah Frêchi boursicote. Elle a vendu, le 30 mars 2019, 500 actions nominatives SWATCH GROUP, valeur nominale CHF 0.45, au cours de 54. Ces actions avaient été achetées le 25 juillet 2016 au cours de 45.90. D'après les bordereaux, les frais de négociation se sont élevés à CHF 148.65 à l'achat et à CHF 172.60 à la vente. Un dividende brut de CHF 1.35 par action a été versé par SWATCH GROUP le 20 mai 2017 et un autre de CHF 1.50 par action le 18 mai 2018.

Travail demandé

On vous demande de calculer le taux de rendement annuel moyen de ces actions SWATCH GROUP en tenant compte du résultat à la revente.

ANNEXE

Comptes à utiliser pour l'ensemble des journaux

Achats de boissons / Marchandises achats	Fonds / Cumul d'amortissement sur entrepôt
Actifs transitoires	Fonds / Cumul d'amortissement véhicule
Actions	Frais de fondation et d'augmentation du capital (FAO)
Actionnaires	Frais de chauffage / Mazout
Amortissements	Impôt anticipé
Assurances	Intérêts charges
Autres charges d'exploitation (ACE)	Intérêts hypothécaires
Autres dettes	Intérêts produits
Avance de salaires	Machines
Banque, compte courant	Mobilier
Bénéfice de l'exercice / Bénéfice à répartir	Ordinateurs
Bénéfice reporté	Passifs transitoires
Caisse	Pertes sur débiteurs / Pertes sur créances
Caisse-ALFA / Dette Caisse ALFA	Poste
Caisse d'assurance / Dette LAA	Prestations à soi-même / Prestations propres
Caisse de compensation / Dette AVS	Privé
Caisse de retraite / Dette LPP	Produits des titres
Capital-actions	Produits extraordinaires
Capital / Capital propre	Provision pour pertes sur débiteurs / Du croire
Charges extraordinaires	Provision pour réparations entrepôt
Charges sociales	Publicité
Créanciers / Dettes fournisseurs	Résultat / Exploitation I, II, III
Créancier Immeuble / Dette Immeuble	Réserve générale / RLB
Créancier AFC / Dette AFC	Réserve statutaire
Débiteurs / Créances Clients	Réfrigérateurs et remorques frigorifiques
Débiteurs douteux	Salaires
Dette hypothécaire	Stock de boissons / Marchandises-stock
Dette envers le personnel (DEP)	Tantièmes
Dividendes	Taxes diverses
Provision s/ stock	Titres
Électricité, eau, gaz	TVA due
Emprunt à court terme	TVA à récupérer / Impôt préalable
Entretien et réparation de l'entrepôt	Variation de stock
Entrepôt de stockage	Véhicules et remorques
Fonds / Cumul d'amortis. sur réfrigérateurs	Ventes de boissons / Marchandises Ventes